

RAPPORT FINANCIER
« La Seine n'est Pas à Vendre », exercice 2021
Compte de résultat

Le total des produits s'élève à 2861,00 € et se décomposent entre les adhésions pour 2561,00€ et une intervention pour 300,00€

Le total des charges s'élève à 1789,34€

Pour les plus significatives : le graphisme de nos publications (Newsletter et autres) il est le premier poste de dépenses de par sa qualité (23%). Venant ensuite le poste avocat (17%) qui est l'un des reflets de nos actions sur le terrain. Enfin, nos abonnements (10%) représentent d'une part des charges d'activités (le site internet et Zoom) et d'autre part l'information de l'association.

Au total, nos recettes sont de 2861,00€ pour 1789,34€ de charges soit un solde excédentaire de 1071,66€ (37%)

L'année 2022 devrait voir les charges augmenter significativement. Nous sommes en attente de factures pour des prestations (graphiste) faite en 2021 et début 2022 pour environ 1000,00€.

Nous prévoyons plusieurs campagnes d'adhésions dans le courant du premier semestre de cette année. Pour, d'une part renforcer notre influence comme lanceur d'alerte auprès de nouveaux adhérents et d'autre part mieux fidéliser nos adhérents des trois dernières années qui ne renouvèle pas systématiquement leurs adhésions.

	Charges	Produits
Adhésions 2021		2561,00
Intervention		300,00
Graphiste	649,20	
Assurance	42,90	
Abonnements (internet, Zoom, info)	275,06	
Frais Bque	118,18	
Frais matériel (Banderole)	44,00	
Divers (gerbe)	100,00	
Adhésions (FNE IdF)	60,00	
Avocat	500,00	
excédent	1071,66	
	2861,00	2861,00

